

**Zeitschrift:** L'Émilie : magazine socio-culturelles  
**Herausgeber:** Association Femmes en Suisse et le Mouvement féministe  
**Band:** [94] (2006)  
**Heft:** 1506

**Artikel:** Sport : les femmes ne jouent pas dans la même équipe que les hommes  
**Autor:** Pralong, Estelle  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-283051>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 11.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Sport: les femmes ne jouent pas dans la même équipe que les hommes

Depuis plusieurs décennies, les femmes sont nombreuses à pratiquer une activité physique, quelle soit de loisir ou de compétition. En Occident, elles peuvent – en théorie du moins – pratiquer le sport de leur choix. La répartition sexuée des pratiques sportives - davantage de patineuses que de boxeuses - serait-elle le fruit d'une simple «préférence» des femmes ?

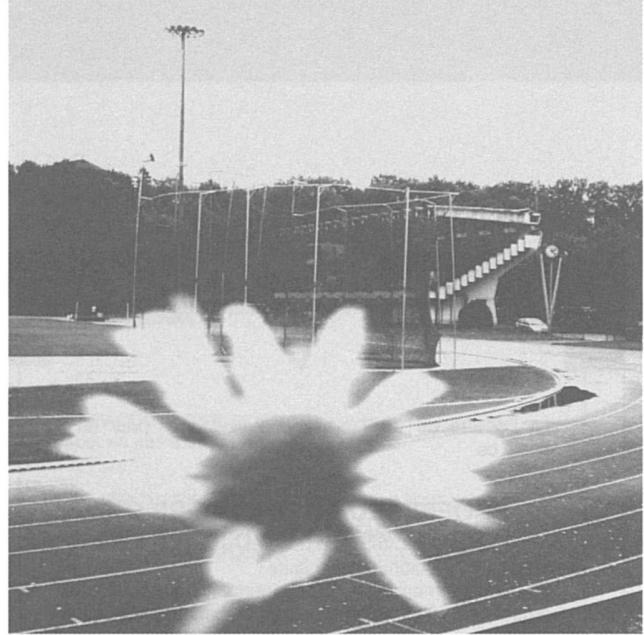
ESTELLE PRALONG

## Une pratique masculine

Le sport est une pratique historiquement masculine destinée à renforcer le courage, la capacité à se battre et la propension à la domination : un espace de construction de la virilité en lien direct ou symbolique avec la guerre. Jusqu'au début du XXe siècle, les femmes en sont exclues. Il est incompatible avec la représentation de la féminité de montrer ses chevilles, ses cheveux, d'être en sueur, de fournir des efforts physiques trop violents... D'ailleurs, pour Pierre de Coubertin, baron et initiateur des jeux olympiques modernes, «une Olympiade femelle serait impratique, inintéressante, inesthétique et incorrecte»<sup>1</sup>. Ces interdictions et prescriptions évoluent, mais il s'agit toujours de préserver les «assignations naturelles» de la femme: procréer et séduire. L'enjeu consiste à sauvegarder la «bonne féminité»: la femme-mère ou la femme-bel objet selon les canons en vigueur. Ainsi, par exemple, l'équitation est d'abord proscrire pour protéger les organes de reproduction; les tenues sportives représentent un enjeu important, d'abord pour préserver la décence de la femme-mère puis, aujourd'hui, plus souvent pour mettre en valeur la séduction de la femme-bel objet. Que l'on songe aux compétitrices de beach-volley !

## Le sport se féminise

En 1896, les premiers Jeux olympiques modernes ne sont pas ouverts aux femmes, il faudra attendre quatre ans pour que les joueuses de tennis puissent participer à la fête. C'est surtout en 1912 en Suède que les femmes s'inscrivent dans l'histoire olympique : cinquante-sept sportives concourent en gymnastique ainsi qu'en natation grâce au combat de la future médaillée olympique, la nageuse Fanny Durack. Dès lors, poussé par des championnes comme la joueuse de tennis Suzanne Lenglen, l'athlète noire Wilma Rudolph, ou encore la cycliste Jeannie Longo, le CIO ouvrira de plus en plus de compétitions aux femmes. Aujourd'hui, leur participation aux JO est



importante, elles sont nombreuses et ont accès à la majorité des épreuves. Cependant, le sport de compétition en général demeure plutôt l'apanage des hommes. Les femmes ont surtout investi le sport en tant que loisir et technique d'entretien du corps. Cette féminisation, entamée après la Seconde Guerre mondiale, s'est accentuée dans les années septante et huitante, sous la poussée du féminisme mais aussi du culte du corps et de la performance. Pratiquer une activité physique, apprendre à maîtriser son corps, à se dépasser est perçu comme propre à augmenter ses performances dans un monde professionnel lui aussi investi par les femmes. Ces dernières sont nombreuses dans un secteur tertiaire qui prend de l'ampleur et qui les met en relation avec du public. Leur devoir d'entretien du corps en est renforcé. L'importance grandissante de l'apparence est aussi liée à la télévision et à l'inflation d'images qu'elle suscite. Ainsi, aujourd'hui, les femmes sont presque aussi nombreuses que les hommes à faire du sport et sont libres de leur choix en la matière. Seraient-elles devenues les égales des hommes face au sport ?

## Plutôt patineuses que boxeuses !

Toutes les activités physiques sont ouvertes aux femmes, pourtant hommes et femmes n'ont pas les mêmes pratiques. Cette féminisation différentielle s'inscrit dans une évolution historique et les premières pratiques sportives investies par les femmes sont les danses, les gymnastiques, l'équitation. La natation, les sports de glace et l'athlétisme suivent de près. La différence s'inscrit dans le choix des disciplines, mais aussi dans les modalités de sa pratique. Les femmes préfèrent s'adonner au sport hors des institutions et de la compétition et privilégient les activités de loisir et d'entretien du corps. Comme le souligne la sociologue française Catherine Louveau, c'est un peu comme si le sport était pour les hommes et le corps pour les femmes. Cette répartition différenciée se fonde sur l'appartenance sexuelle et les assignations qu'elles impliquent. Les femmes se doivent de pratiquer des sports dits «féminins» : la danse, le patinage artistique supposent des compétences chorégraphiques, de l'harmonie de la souplesse. Ce sont des activités pour lesquelles l'apparence est importante et qui utilisent les artifices dits de la féminité: le maquillage, les costumes, le sourire... Les activités physiques dévolues aux femmes sont celles qui leur permettent de correspondre aux canons de la féminité en vigueur dans un temps et une société donnée. Cela suppose prescriptions et interdictions: elles se doivent de

répondre à une attente sociale qui les souhaite minces, longilignes, désirables; elles seront plutôt patineuses que boxeuses ! Les sportives «trop» musclées suscitent des réactions violentes. Que ne dit-on pas de la joueuse de tennis Amélie Mauresmo qui est arrivée sur le circuit avec un jeu en force et un physique imposant. Elle transgresse les règles tacites du genre et doit sans cesse réaffirmer qu'elle est une femme !

Les femmes sont moins nombreuses dans le cyclisme, le football, le vol libre, les sports mécaniques, les sports de combats, etc. Les activités qui exigent de la force physique, des compétences techniques, une prise de risque importante et qui se déroulent dans les grands espaces demeurent majoritairement aux mains des hommes. Ils doivent être forts, compétents, entreprenants, c'est ce que l'on attend d'eux ! Ainsi, certains sports, comme le rugby ou le football, constituent des bastions masculins: ils fonctionnent comme des espaces privilégiés de construction de la virilité dont les femmes sont, de fait, quasi exclues. Les hommes sont aussi plus nombreux dans les pratiques sportives de compétition. En bref, en matière de sport comme ailleurs, il existe des pratiques masculines et des pratiques féminines. D'ailleurs, les sportifs «transgressifs» suscitent des réactions plus ou moins virulentes: le champion de patinage artistique Stéphane Lambiel doit faire face aux récurrentes mises en doute de sa virilité...

## Le sport aux prises avec le genre

Cette distribution différentielle des hommes et des femmes dans les activités sportives signifie que l'espace sportif – pourtant actuellement perçu comme ouvert, mixte et paritaire - est un lieu de reproduction des rapports sociaux de sexe. Les attentes et les assignations divergent selon que l'on soit un homme ou une femme et la hiérarchie entre les sexes - favorable aux hommes- est reproduite. Les femmes doivent en réalité souscrire à un plus grand nombre d'interdits et ne sont finalement que partiellement intégrées dans cet espace historiquement masculin. Les frontières entre les sexes évoluent ,mais les sports à haute valeur ajoutée – plus prestigieux ou risqués comme la haute montagne ou le football - demeurent l'apanage des hommes. En effet, le sport est une activité sociale et culturelle et en tant que tel aux prises avec le genre. Ceci d'autant plus que le sport engage fondamentalement le corps, dépositaire du sexe biologique. La socialisation des petites filles et des petits garçons se fait d'abord par l'imitation des autres significatifs, le père, la mère... C'est «l'apprendre par corps» de Marcel Mauss qu'on pourrait définir comme une éducation diffuse qui structure les techniques du corps selon l'appartenance sexuelle. Ces assignations différencieront à certains comportements, les valeurs associées à certaines activités selon qu'elles soient considérées comme masculines ou féminines, constituent une «incorporation» des rapports sociaux de sexe. Cette première éducation par le corps construit une base de socialisation à la fois corporelle, cognitive et symbolique qui influe sur la gestion de l'espace, sur les désirs etc. Ces assignations sexuées proviennent de la famille mais aussi, malgré le discours égalitaire, de l'école. Ces attentes s'appuient sur le biologique et sont vécues comme naturelles – ce qui fait leur force - bien qu'elles soient socioculturelles.

Le sport ne constitue donc pas un espace neutre du point de vue des rapports sociaux de sexe. Au contraire, toujours selon Catherine Louveau, le sport est en homologie structurale avec la division de toutes les formes de travail. Il existe des métiers d'hommes, des sports d'hommes et des tâches d'hommes. Les professions qui impliquent la force, le risque, un savoir-faire technique, technologique ou scientifique sont plutôt masculines. Cela s'accentue dès lors qu'il s'agit d'activités impliquant armes, combats ou grands espaces. Les responsabilités et les métiers les plus prestigieux restent majoritairement aux mains des hommes ; comme dans le monde du sport.

La «préférence» des femmes pour certains sports – comme pour certains métiers – est le fruit d'une conciliation complexe entre leur goût, leur libre-arbitre et une socialisation qui leur assignent certaines compétences et certains comportements. Pourtant, l'incursion , quoique restreinte, des femmes dans des activités physiques impliquant une apparence et une attitude considérées comme masculines existe bel et bien. D'ailleurs la prise de conscience de ces injonctions normatives – cherchant à préserver la différence des sexes - permet de les dépasser. L'existence de la boxe féminine n'est pas un mirage cinématographique de Clint Eastwood, mais elle est réelle et incarnée par des compétitrices – par exemple Laila Ali – dont l'art et la technique n'ont rien à envier à celle des hommes !

<sup>1</sup>Henri Charpentier et Euloge Boissonade, *La grande histoire des Jeux olympiques*, France-Empire, 1999

<sup>2</sup>Catherine Louveau, *Sexuation du travail sportif et construction sociale de la féminité*, in Cahier du genre, no 36, 2004, pp. 163-183, Ed L'Harmattan, 2004

